

Séances commission des constructions en 2023

Mardi 24 janvier

Mardi 28 février

Mardi 28 mars

Mardi 25 avril

Mardi 23 mai

Mardi 20 juin

Mardi 25 Juillet

Mardi 29 août

Mardi 26 septembre

Mardi 31 octobre

Mardi 21 novembre

Mardi 19 décembre

Les dossiers doivent être transmis pour le mercredi qui précède la séance de la commission des constructions !

